

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1979)  
**Heft:** 516

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domaine public

# Domaine public

## La politique suivra

Tout au bas de la hiérarchie des interventions parlementaires, on trouve la petite question, dite aussi question ordinaire. Elle est posée par écrit au Conseil fédéral, qui répond par la même voie en général, dans le courant de la session suivante. Pas de discussion possible. L'affaire est aussitôt classée.

Autant dire que les réponses à de telles questions ne comptent pas au nombre des déclarations les plus engageantes du Conseil fédéral. On pourrait même dire que, face à l'afflux des points d'interrogation, particulièrement en fin de législature, les réponses se font de moins en moins substantielles.

Pour preuve, la suite donnée le 24 septembre à une question ordinaire posée le 21 juin dernier par le conseiller national UDC (pas trop confirmiste) Akeret, éditeur dans le civil, à propos du télé-texte. Se référant à l'essai pilote qui démarrera cet automne et durera près d'un an, Akeret posait diverses questions de principe concernant l'avenir d'un système de vidéotexte en Suisse. Audace et curiosité suprêmes : il demandait si l'introduction d'un tel système de transmission de données (que les abonnés peuvent faire apparaître sur leur petit écran par simple appel téléphonique) correspondait à un réel besoin.

La réponse du Conseil fédéral comprend "par exemple" cinq questions, qui traduisent le total degré d'impréparation politique et philosophique à l'égard d'un média dont l'avenir fera un mode de communication particulièrement commode. Comme si les Anglais n'avaient pas pris une avance formidable avec Cefax I et II, avec ITV et avec Viewdata ; comme si les Allemands avec le Bildschirmtext, les Français avec Transpac/Teletel ou les Canadiens avec Telidon ne s'apprétaient pas à effectuer des expériences décisives, et à tes-

ter des systèmes qui peuvent apparaître encore ambitieux mais que l'avenir considérera comme très ordinaires.

Et comme si Telecom 79, qui présentait de tels systèmes au moins en leur stade expérimental ne s'était pas tenu à Genève ; comme si cette fabuleuse occasion d'incursion dans un futur plus immédiat que le pensent les politiciens et les usagers n'avait pas été inauguré par le Chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

Bref, comme si ceux qui effectuent les choix fondamentaux, politiques, laissaient faire les techniciens.

Et les commerciaux. Car le télétexte, c'est déjà un joli petit business. Par exemple pour General Electric (England) qui a développé des ordinateurs spécialement conçus pour la consultation par télétraitements de banques de données comprenant des milliers de "pages" ; pour Philips, qui offre le système Viewdata, déjà implanté aux Pays-Bas ; pour le Centre commun d'études de télévision et télécommunications, qui a mis au point le système Star, "ensemble informatique modulaire étudié pour la distribution d'informations vers les abonnés des nouveaux services interactifs".

En Suisse, les PTT ont confié à Standard Téléphon (filiale helvétique d'ITT) la conception et la réalisation de l'essai pilote qui va bientôt commencer, avec 4000 pages d'informations diverses mises à la disposition de 70 à 100 abonnés-cobayes (et volontaires). Standard n'a pas cherché trop loin : le "software" (le système) est repris — sous licence — de la poste anglaise, qui a testé le système Viewdata Prestel.

Au reste, de nombreuses entreprises s'intéressent à l'essai-pilote, pour fournir des pages. Les éditeurs de journaux et magazines, toujours sur la brèche, sont évidemment dans le coup, Ringier et le "Tages-Anzeiger" en tête. Beaucoup d'intérêt aussi du côté des grands

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 516 4 octobre 1979  
Seizième année

Rédacteur responsable :  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :  
Rudolf Berner  
François Brutsch  
Jean-Daniel Delley  
Yvette Jaggi

516

SUITE ET FIN AU VERSO